

Paris, le 19 septembre 2016

## Journées du Courtage 2016

### **APRIL accompagne son réseau de 15 000 courtiers dans leur transformation digitale**

**3 illustrations innovantes :**

- **Lancement d'APRIL On, un nouvel extranet innovant**
- **Mise à disposition d'un parcours de souscription digital sur l'assurance de prêt**
- **Création de l'offre full web Mon Budget Assurance Santé**

A l'occasion des Journées du Courtage 2016, APRIL réaffirme son ambition d'accompagner les courtiers dans la révolution digitale, tout en continuant à valoriser ce qui fait leur valeur ajoutée : le contact humain. Le groupe lance ainsi une nouvelle plateforme digitale de services qui sera lancée fin 2016 : APRIL On. Cette innovation permettra à l'ensemble de ses 15 000 partenaires d'identifier plus facilement et plus rapidement les outils et offres du groupe qui leur correspondent, grâce à une approche inédite articulée autour du besoin client. .

En complément de cette plateforme, le groupe APRIL enrichit son offre de services et de produits, en mettant à disposition des courtiers un nouveau parcours de souscription digital sur le marché hautement concurrentiel de l'assurance de prêt, ainsi qu'un nouveau produit 100% digital, Mon Budget Assurance Santé.

Ainsi, APRIL continue d'accompagner la digitalisation des courtiers en mettant à disposition de ses partenaires des outils adaptés et facilitateurs pour leur business.

#### **APRIL On, la nouvelle plateforme digitale au service des courtiers**

Afin d'accompagner les courtiers dans leur digitalisation, de simplifier leur business et *in fine*, de contribuer à leur développement, le groupe APRIL lance APRIL On, un nouvel outil 100% digital qui leur est dédié.

Ce nouvel extranet, qui viendra progressivement remplacer l'extranet existant, offre une nouvelle approche « customer-centric », avec une entrée par cible (pro, sénior, premium...) et par marché (santé, prévoyance, auto, moto, bateau...). Les courtiers auront un accès direct à toutes les offres et à leur tarification. Ils pourront également trier ces offres par profil client en fonction des besoins de leurs clients.

Cette nouvelle plateforme de services digitaux hébergera l'ensemble des fonctionnalités présentes actuellement sur 'Intrapril (devis, tarificateurs, outils de gestion...), mais aussi des fonctionnalités innovantes et à forte valeur ajoutée pour les courtiers, comme la gestion de campagnes emailing clients, un outil de CRM (gestion de la relation client), ou encore la géolocalisation de prospects...

APRIL On sera disponible sur PC, tablettes et mobiles, via une application qui accompagnera les courtiers au plus près de leurs clients, dès fin 2016.

Un pilote sera lancé auprès de 200 courtiers à l'occasion des Journées du Courtage 2016.

Plus d'infos en suivant le lien suivant : <https://youtu.be/MeBsTU9hyMA>

## **Un nouveau parcours de souscription digital : la plateforme intelligente de souscription en ligne collaborative à destination des courtiers sur l'assurance de prêt**

L'objectif du parcours de souscription digital : simplifier et accélérer les process de souscription, facteurs clé de succès en matière d'assurance de prêt, et faciliter la démarche commerciale des courtiers, en permettant l'émission d'un certificat d'adhésion immédiatement dans 80% des cas et une hausse de 10 % du taux de concrétisation des dossiers.

Cette plateforme entièrement personnalisable est la seule solution sur le marché qui s'adapte entièrement au courtier, puisqu'il lui est en effet possible de la paramétrer en y intégrant son logo, ses codes graphiques et en indiquant ses coordonnées, ses préférences et ses opérations d'animation commerciale. Elle inclut également un moteur de tarification des pathologies les plus standards pour réduire les délais de traitement des dossiers.

Enfin le parcours de souscription digital est conçu dans une logique collaborative. Le courtier et le client lui-même y auront accès pour compléter leur dossier, y mettre à jour les informations ou connaître en temps réel son état d'avancement et son statut. Cette démarche, en phase à la fois avec les attentes des courtiers et des clients finaux vers toujours plus de sur-mesure, facilitera ainsi le quotidien de chacun.

Gérée en mode « start-up » avec des méthodes d'innovation inédites, cette plateforme sera mise à disposition d'une sélection de courtiers partenaires dès cet automne. Son déploiement est prévu en janvier 2017.

## **Une offre full web : Mon Budget Assurance Santé, la 1<sup>ère</sup> offre « smart cost »**

Avec une clé d'entrée par le prix, cette nouvelle offre assurantielle de qualité à un tarif d'entrée de gamme propose une couverture adaptée selon le budget que l'assuré souhaite consacrer à sa complémentaire santé. Quel que soit son budget, il peut avoir accès à 1, 2 ou 3 formules différentes : « Complète », « Sans optique » et « Sans optique et dentaire ».

La formule « Complète », la plus couvrante en termes de postes de soins, garantit l'hospitalisation, les consultations, la pharmacie, le dentaire et l'optique. En fonction de ses besoins, l'assuré peut aussi choisir les formules « Sans optique » ou « Sans optique et dentaire », mais avec des niveaux de garantie plus élevés sur les postes hospitalisation, consultations et pharmacie.

Les formules de Mon Budget Assurance Santé concernent uniquement les postes pris en charge par le Régime obligatoire. Elles n'interviennent pas sur les garanties dites de confort et ne comportent par ailleurs pas d'option : tout est inclus dans la formule choisie.

Le niveau 1 de la formule « Complète » est un niveau responsable ; il rembourse le panier de soins minimum prévu dans ce cadre. Les autres niveaux de garanties sont « non-responsables » et ne sont pas contraints par les planchers et plafonds imposés dans les offres responsables. De même, pour ces niveaux, il n'y a pas de distinction entre les remboursements pour des consultations réalisées par un médecin signataire ou non du Contrat d'Accès aux Soins.

Par ailleurs, et afin de proposer le meilleur tarif et la souscription la plus simple possible, en ligne avec les attentes de ses clients courtiers et particuliers, APRIL a conçu Mon Budget Assurance Santé comme une offre 100 % digitale. En effet, la gestion du contrat passe uniquement par l'Espace assuré accessible par internet, 24h/24, 7j/7.

Un nouvel Espace assuré, dont les fonctionnalités auront été enrichies, sera d'ailleurs mis en ligne à compter du mois de novembre 2016, et également disponible sur mobile et tablette.

#### **L'accompagnement des courtiers partenaires du groupe APRIL**

APRIL, qui s'appuie sur un réseau de 15 000 courtiers dont plus de 10 000 actifs, accompagne et simplifie l'activité de ses partenaires au quotidien.

Ainsi, de nombreuses formations aux produits et aux outils, adaptées aux enjeux des courtiers, sont proposées au travers de webinaires, de formations vidéo, de formations sur le terrain...

APRIL accompagne également ses courtiers dans leur mise en conformité réglementaire et propose une aide pour saisir les opportunités de business associées.

APRIL On, le nouveau parcours de souscription digital en assurance de prêt et Mon Budget Assurance Santé viennent ainsi renforcer l'accompagnement qu'offre APRIL à ses courtiers partenaires.

**APRIL sera présente aux Journées du Courtage, les 20 et 21 septembre prochains, sur les stands PA34 et PA38 Hall Passy – Palais des Congrès de Paris (Porte Maillot).**

**Un atelier dédié au pro « Envie d'un partenaire qui accompagne votre développement sur le pro et la TPE ? » sera par ailleurs animé par Roger Mainguy, Directeur Général d'APRIL Santé Prévoyance et d'APRIL Entreprise Prévoyance, le 20 septembre de 14h00 à 14h45, en Salle Haussmann.**

#### ***A propos d'APRIL***

*Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance, implanté dans 33 pays en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, et le leader des courtiers grossistes en France. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 798 millions d'euros. Ses 3 800 collaborateurs conçoivent, gèrent et distribuent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, en portant l'ambition d'APRIL depuis ses origines : changer l'image de l'assurance et la rendre plus simple et plus accessible à tous. Animé par une forte culture entrepreneuriale, le groupe poursuit son développement autour de quatre principes d'action au service de ses clients : faire confiance, oser, innover, faire simple. [www.april.com](http://www.april.com)*

#### **Contact presse Insign Communications :**

**Samantha Druon - +33 (0)4 72 00 46 56 – [samantha.druon@insign.fr](mailto:samantha.druon@insign.fr)**